



Association à buts multiples
des Communes de la Région
de Grandson

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
MERCREDI 2 MAI 2012 A 20H00
SALLE COMMUNALE DE NOVALLES**

Présidence : Antoine WILLER

ORDRE DU JOUR :

1. Appel (selon liste de présences)
2. Procès-verbal de l'assemblée du 9 novembre 2011 à Corcelles-près-Concise
3. Communications du Président
4. Communications du Comité directeur
5. Examen et adoption des rapports de gestion 2011
6. Examen et adoption des comptes 2011
7. Préavis 01/2012 Participation financière aux travaux d'assainissement des collecteurs EU + EC situés en zone de source des puits d'Onnens
8. Election d'un membre au Comité directeur
9. Election du président du Comité directeur
10. Divers et propositions individuelles
11. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine assemblée.

APPEL :

<u>Présents</u> :	Assemblée générale :	40 membres
	Comité Directeur :	6 membres
	But optionnel « eau » :	32 membres

<u>Excusés</u> :	Assemblée générale :	8 membres
	Comité :	1 membre

<u>Absents</u> :	Assemblée générale :	5 membres
------------------	----------------------	-----------

Le président salue l'assemblée.

Il mentionne les documents envoyés avec la convocation et précise que, selon nos statuts, les conditions sont requises pour que le Conseil puisse délibérer valablement pour les buts principaux et le but optionnel.

L'ordre du jour est accepté.

Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 9 novembre 2011

Il n'y a ni remarque ni question, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Communications du Président

Un des éléments importants de cette séance est le remplacement de M. François Veuve au Comité directeur.

M. Antoine Willer le remercie pour le travail accompli avec sérieux et ténacité au sein du Comité.

Il relève son caractère facile, compréhensif et sa bonhomie appréciés de tous et lui souhaite un bon vent pour la suite de sa carrière professionnelle. Les délégués applaudissent.

Communications du Comité directeur

M. François Veuye passe la parole à M. Jean-Daniel Cruchet.

Surveillance des chantiers :

1. Après diverses séances avec les préposés, il a été relevé des manquements graves au niveau du montage des échafaudages et le Comité propose aux communes un nouveau formulaire précisant des lois et règlements en la matière (distribué à l'entrée) à remettre aux maîtres d'ouvrage, en même temps que les permis de construire.

L'objectif étant que les communes fassent signer ce document aux maîtres d'ouvrage, qu'elles lui remettent une copie et envoient l'original à l'ACRG.

2. Les rapports écrits des visites de chantiers sont collectés chaque fin d'année par les responsables du dicastère et la secrétaire. Cependant, les communes souhaitent avoir connaissance plus régulièrement des passages des préposés. Actuellement, l'ACRG peine à recevoir ces informations et va mettre l'accent sur cet élément. Les préposés feront part de leurs avis de passage à la secrétaire chaque mois et celle-ci en fera communication par mail à chaque commune concernée.

M. François Veuye reprend la parole.

Plan Directeur Régional de la Distribution de l' Eau :

Ce dossier date de plusieurs années dont le préavis avait été accepté en 2004.

Il est encore en consultation pour finalisation au niveau du Canton, déposé il y a environ une année, en attendant que la situation soit un peu plus claire avec nos partenaires de la Sagenord.

Le Comité espère recevoir incessamment une validation de ce document.

Lors de la prochaine séance du Conseil, une présentation de ce document sera organisée.

Protection civile :

L'engagement d'un préposé matériel transport et construction a fait l'objet d'une annonce dans la presse. Il s'agit d'anticiper la prochaine réorganisation à l'échelle du nouveau district Jura Nord-Vaudois. D'ici deux trois ans, la fusion sera inévitable, pour cette raison, il nous a paru inopportun d'engager un chef de région, malgré le départ à la retraite anticipée de notre Major cet automne.

En collaborant avec la protection civile, région d'Orbe, il nous est possible d'avoir deux professionnels entre Orbe et Grandson qui pourront gérer la prochaine structure à l'échelle du district.

Dans le sens d'une vision à long terme, un contrat de collaboration entre Orbe et Grandson est actuellement en consultation à Gollion, si tout va bien, cette nouvelle structure sera mise en place en septembre 2012.

Santé et sécurité au travail :

Les audits prévus pour cette année sont actuellement dans le pipeline, les contacts pris avec le fournisseur prévoient d'avoir des audits effectués tout au début de l'été. Les communes concernées seront informées préalablement et il est fortement souhaitable qu'elles participent à cette phase d'audits.

Réflexion personnelle :

En septembre 2011, il n'avait pas prévu d'être élu à la présidence du Comité. Il a néanmoins eu beaucoup de plaisir à remplir cette fonction et il est soulagé d'avoir vu deux candidats de valeur se présenter pour le remplacer.

Il n'y a ni remarque ni question.

Examen et adoption des rapports de gestion et comptes 2011

But optionnel 'eau' :

M. Louis-Claude Villiger lit le rapport de la Commission de gestion (annexe 1).

Il n'y a ni remarque ni question.

Le Président met au vote :

Les rapports de gestion et comptes 2011 pour le but optionnel 'eau' sont adoptés à l'unanimité.

Buts principaux :

M. Louis-Claude Villiger lit le rapport de la Commission de gestion (annexe 2).

Le Président met au vote :

Les rapports de gestion et comptes 2011 pour les buts principaux PC, santé et sécurité et surveillance des chantiers sont adoptés à l'unanimité.

Préavis 01/2012 Participation financière aux travaux d'assainissement des collecteurs EU + EC situés en zone de source des puits d'Onnens

M. Claude Roulet lit le rapport de la Commission eau (annexe 3) et propose l'amendement suivant pour le premier alinéa des conclusions du préavis :

« autoriser le Comité à participer à hauteur de 12% au financement des travaux de mise en conformité des conduites à partir du regard n.U030 et ce, en direction de la STEP, conduites appartenant à la commune d'Onnens, limité toutefois à un montant maximum de CHF 72'000.00 . »

M. Alain Portner, à l'aide d'un plan, donne les explications nécessaires.

M. Jean-Paul Ferletti précise que la nouvelle conduite prévue dans la zone S3 coûtera meilleur marché que le chemisage de la conduite qui passe sous Philip Morris.

M. Antoine Willer s'inquiète de savoir si cet amendement entraîne des conséquences financières, ce n'est pas le cas.

En réponse à M. François Banderet de Champagne qui s'inquiète de la conformité du réseau de Philip Morris, M. Alain Portner précise qu'il s'agit d'un réseau privé. Philip Morris est déjà aux normes et en ordre jusqu'à la STEP.

Le président met l'amendement au vote :

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Le Président met le préavis au vote :

Le Préavis 01/2012 Participation financière aux travaux d'assainissement des collecteurs EU + EC situés en zone de source des puits d'Onnens, est adopté à l'unanimité.

M. Alain Portner remercie le Conseil au nom de la commune d'Onnens.

Election d'un membre au Comité directeur

M. Antoine Willer précise que, démissionnant de la Municipalité de Grandson, M. François Veuve n'a pas eu la nécessité de démissionner du Comité.

Il fait lecture des courriers de la commune de Grandson et de la commune de Giez.

Mme Christine Leu a été élue le 22 avril 2012 à la Municipalité de Grandson qui a procédé à son installation le 30 avril 2012.

M. Antoine Willer passe la parole à M. François Payot qui la présente : Mme Leu est coordinatrice régionale à l'ADNV et leur partenaire vis-à-vis du Canton pour des projets pour Grandson. Elle remplace M. François Veuve au dicastère de l'eau, et c'est à ce titre que la commune de Grandson présente sa candidature à l'ACRG.

Sans autre candidature proposée par le Conseil, le président procède à l'élection :

Mme Christine Leu est élue membre du Comité de l'ACRG à l'unanimité.

Assermentation

Le président procède à l'assermentation de Mme Christine Leu.

Election d'un(e) président(e) au Comité directeur

Les membres du Comité se retirent quelques minutes pour désigner leur(e) président(e).

M. François Veuve indique que les membres du Comité directeur ont toujours eu à cœur de confier la présidence de leur Comité à un membre possédant déjà une certaine connaissance des dossiers. M. Jean Daniel Cruchet connaît déjà bien les rouages de l'ACRG et les membres du Comité en complément du courrier de la commune de Giez, se sont déterminés en faveur de cette candidature.

Prenant acte de cette décision, le président procède à l'élection :

M. Jean-Daniel Cruchet est élu président du Comité de l'ACRG à l'unanimité et les délégués l'applaudissent.

M. Jean-Daniel Cruchet remercie les membres du Comité et les délégués pour leur confiance et exprime sa satisfaction d'avoir réintégré le Comité après une pause d'une législature. Il rappelle qu'il possède déjà connaissance de certains dossiers, comme la construction du réservoir du Devens avant que le but optionnel « eau » soit repris par l'ACRG. Il se réjouit de présider ce Comité et d'y accueillir Mme Christine Leu et ce nouveau regard féminin. Il a également une petite pensée pour feu M. Willy Ray. Il s'engage à travailler dans le sens de la démarche initiale du Préfet qui était de soulager les communes de certaines responsabilités et pour tout but qui pourrait s'ajouter, vu la disparition future de la protection civile

Les délégués applaudissent.

Désignation de la commune organisatrice de la prochaine assemblée

M. Jean-Daniel Cruchet propose la commune de Giez, et le président l'en remercie.

Divers et propositions individuelles

M. François Payot de Grandson précise que la commune de Grandson va engager un technicien communal à 100% qui pourra compléter la gestion des constructions et suivre les principes du contrôle des chantiers. Lorsqu'il sera en place, le but est d'ouvrir dans le cadre de la police des constructions une possibilité de collaboration avec les communes de la région.

M. François Veuve remercie du fond du cœur, pour l'accueil formidable qui lui a été réservé par le Comité, la commune de Ste-Croix, services techniques et administratif. Il relève que c'est une chance de pouvoir compter sur un prestataire de cette qualité. Il remercie Mme N. Vuillemin pour son travail au bureau de l'ACRG et ses multiples tâches qu'il n'est pas évident de répartir sur un seul jour par semaine. Il remercie chacun pour sa collaboration à faire avancer tous les dossiers et les contacts super enrichissants de ces derniers mois. Il regrette, comme tous les présidents, que la fonction de président soit liée à la fonction municipale bien que cela soit nécessaire.

M. Antoine Willer précise qu'une séance du Conseil n'est pas prévue normalement avant fin octobre, cependant, M. Jean-Daniel Cruchet relève que le PDRDE (plan directeur régional de la distribution de l'eau) commence à circuler dans les bureaux d'ingénieurs et les Municipalités. Le Comité directeur dans un premier temps va prendre connaissance de ce plan directeur et le valider vu ses implications dans tout le réseau, puis devra le présenter sans doute lors d'une séance extraordinaire début septembre 2012. M. André Guillet relève que les communes ne sont pas très écoutées. A suivre.

M. Antoine Willer remercie la commune de Novalles pour le verre de l'amitié servi à l'issue de la séance et remercie toutes les autres communes pour cette coutume sympathique qui perdure.

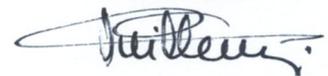
La séance est levée à 21h15

le Président



Antoine Willer

la Secrétaire



Noëlle Vuillemin